CO

ca

les

fer

au

SO

te

de

Co Ca

da d'e

Cε

ra

au M

qu

tai

mi

M au

tio

Er

en

au

ex l'a

Lé

su

su: mi

res

dé

do

vo

l'a

en

et

éco

la

ell

de

à

au

y (

pe

Le commissariat s'est tenu en rapport constant avec le ministère des Affaires extérieures au sujet des mille problèmes que pose la poursuite de la guerre. Il jest resté en collaboration non moins étroite avec les quartiers généraux de l'armée, de la marine et de l'air canadiens, de même qu'avec le siège à Londres du ministère des Munitions et des Approvisionnements. Il a pris une part particulièrement active à l'élaboration et à l'étude avec les autorités compétentes du Royaume-Uni des mesures qu'exigeait la présence en Grande-Bretagne de forces armées du Canada. Il a, en outre, fourni au ministère des Affaires extérieures des rapports minutieusement établis sur les divers aspects de la politique et de la législation de guerre du Royaume-Uni.

Certains services du gouvernement canadien mêlés de près à l'œuvre de guerre, tel que, par exemple, le Conseil national des recherches, qui ont établi à Londres des représentations propres, ont fait appel au commissariat pour l'installation de leurs organes administratifs. A l'origine, les bureaux du Conseil national furent, pour leur part, installés au commissariat même, mais à présent, ils sont logés dans un immeuble à part situé au n° 3 du square St. James.

Un bon nombre de membres du gouvernement se sont rendus, pendant l'année, à Londres, où ils ont été à même de s'entretenir intimement avec leurs collègues du gouvernement du Royaume-Uni des problèmes nés des hostilités. C'est ainsi que le premier ministre, lors de son séjour en Angleterre, au mois d'août, a pu siéger au cabinet de guerre et tenir d'importantes conférences avec M. Churchill et les autres membres du cabinet britannique. Parmi les membres du gouvernement canadien qui ont fait la traversée en Angleterre nommons: l'honorable J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale; l'honorable C. G. Power, ministre de la Défense nationale pour l'Air; l'honorable Angus Mac-Donald, ministre de la Défense nationale pour le Service naval, et l'honorable Ian MacKenzie, ministre des Pensions et de la Santé publique. En plus de ces derniers; deux délégations de membres du Parlement ont visité l'Angleterre, dont l'une était conduite par l'honorable R. B. Hanson, chef de l'opposition. Un autre groupe éminent de visiteurs se composait de journalistes. D'autres hommes publics canadiens encore ont tenu à aller se rendre compte par euxmêmes sur les lieux de l'effort de guerre fourni par l'Angleterre. Enfin, nombre de fonctionnaires de l'Etat sont passés en Angleterre à l'occasion de la production de guerre du Canada et le nécessaire a été fait pour les mettre en rapport avec les administrations gouvernementales compétentes et les particuliers susceptibles de les intéresser. Services à l'étranger

Une branche grandissante de l'activité du commissariat est la protection des prisonniers de guerre, au sujet desquels les demandes de renseignements se font de plus en plus nombreuses. M. G. Ignatieff a représenté le commissariat au sein du comité inter-gouvernemental créé, sous le nom de Comité impérial des prisonniers de guerre, en vue d'assurer la coordination en la matière entre gouvernements du Commonwealth! el sumb tibutad ub trimessimmod-luctive.

Les affaires concernant la marine de guerre ont donné lieu, au cours de l'année; à des transactions exceptionnellement nombreuses. C'est ainsi que c'est par la voie du commissariat que le nécessaire a été fait pour le lancement des deux nouveaux destroyers canadiens. Le commissariat s'est occupé aussi des questions de priorité en matière de commandes passées par l'Amirauté britannique aux chantiers maritimes canadiens. Il s'est entretenu avec le ministère des transports de guerre britannique de maints problèmes de transport maritime. Vu la nécessité où l'on est de répartir les facilités de transport entre Canadiens et autres personnes désireuses de passer au Canada par mer, il a été jugé opportun de constituer un Comité de priorité de passage, composé de représentants du haut-commissariat, de l'état-major canadien, du ministère de l'Immigration et du ministère des Munitions et des Approvisionnements. Ce

Vilanina